

ACCUEIL PERISCOLAIRE

GUIDE PRATIQUE 2018-2019

«Les P'tits Diables »

Ecole Marie Letensorer – rue Jules Ferry

35420 Louvigné du Désert

ACCUEIL PERISCOLAIRE APRES LES TAP

MATERNELLE-PRIMAIRE Marie Letensorer

De 17 h 00 à 19 h 00



Organisateur :

Ville de Louvigné du Désert

Mairie

19 rue Lariboisière

35420 Louvigné du Désert

Tél. : 02 99 98 01 50

serviceenfance@louvignedudésert.org

Lieu de l'accueil :

ALSH « Les P'tits Diables »

Rue Jules Ferry

35420 Louvigné du Désert

Tél. : 02 99 98 00 62

L'accueil de loisirs périscolaire, c'est :

- *Commencer sa journée scolaire dans un lieu calme et de détente*
- *Pour les fratries, pouvoir se retrouver en fin de journée dans un même lieu*
- *Découvrir de nouvelles activités, atelier « aide aux devoirs »*
- *Prendre le temps de grandir à son rythme et en toute sécurité*



L'équipe d'animation travaille sur la mise en place de temps d'animation où les enfants peuvent s'exprimer librement mais aussi où ils peuvent trouver des temps de récupération et de calme en fin de journée.

- *Créer un esprit d'écoute et de respect qui doit susciter la tolérance et la dignité.*
- *Laisser une grande liberté aux enfants dans les choix des activités.*

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Responsable du service : Fabienne Pittoni

En Maternelle

Les ATSEM : Thérèse Lebreton, Annie Meslin, Annaëlle Mary

Encadrantes midi au restaurant scolaire : Valérie Delval, Marie Hélène Balan

Surveillance de la sieste jusqu'à 13h15 : Valérie Delval, Julie Jarrell

En Élémentaire

Isabelle Faligot, Marie Hélène Balan (le matin)

Encadrants midi et restaurant scolaire : Isabelle Faligot, Stéphane Gonnet

Animation ALSH de 11h30 à 12h30 : Stéphane Gonnet, Julie Jarrell, Brenda Pérroussel,
Isabelle Faligot, Anne Beaugendre

Le soir ALSH

Accompagnement des maternelles de l'école jusqu'à l'accueil de loisirs : Florence Plessis,
Marie Hélène Balan, Julie Jarrell

En élémentaire : Brenda Pérroussel, Stéphane Gonnet, Sandrine Jeffrotin

ORGANISATION : Les temps d'accueil périscolaires

Enfants de maternelle :

De 7h à 7h30 : accueil des enfants à l'école primaire (salle polyvalente)

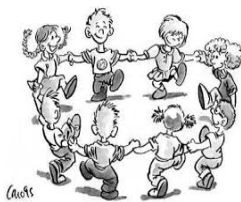
De 7h30 à 8h30 : accueil des enfants en maternelle par les ATSEM

De 11h30 à 12h15 et de 13h15 à 13h45 : départ et accueil en maternelle

Repas de 11h30 à 12h30 puis sieste ou animation de **12h30 à 13h15**

De 16h30 à 16h45 : maternelle

(pointage pour la facturation à 16h45)



Enfants d'élémentaire :

De 7h à 7h30 : accueil des enfants à l'école primaire (salle polyvalente)

De 11h30 à 12h15 et de 13h20 à 13h30 : départ et accueil en élémentaire

Animation de 11h30 à 12h30 et repas de 12h30 à 13h15

De 16h30 à 16h45 : départ des enfants

(pointage pour la facturation à 16h45)

FACTURATION (au mois)

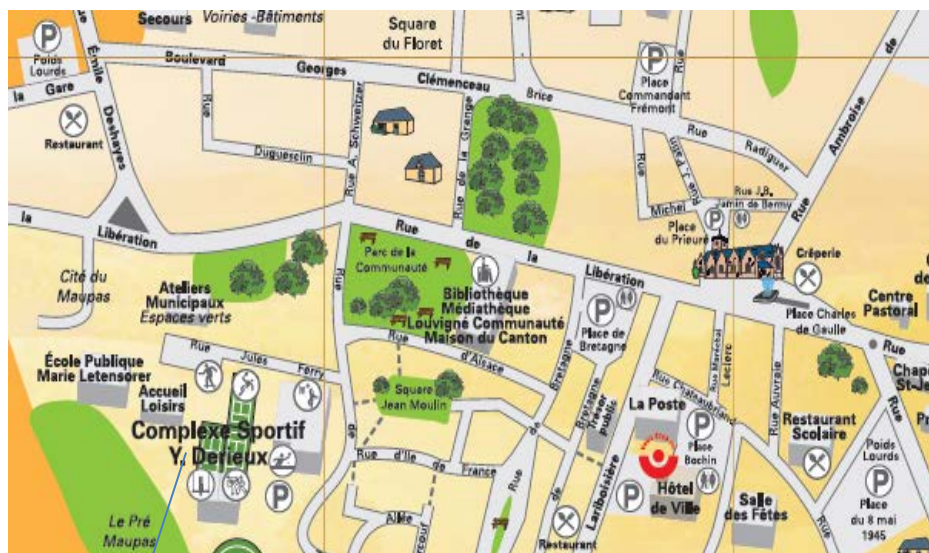
Pour l'année 2018-2019, les tarifs sont basés sur le quotient familial, tel qu'il est défini par l'administration fiscale

Les familles qui n'auront pas donné leur quotient familial seront automatiquement facturées dans la tranche D.

	A <6 00 €	B Entre 601 € et 1000 €	C Entre 1001 € et 1500 €	D > 1501 €
montant en € par soir de présence	0.50 €	0.70 €	0.95 €	1.20 €
Forfait au Mois	2.15€	2.15 €	2.15 €	2.15 €

Documents à fournir pour toute présence si votre enfant n'est pas déjà inscrit le mercredi ou pendant les vacances :

- Fiche de renseignement familiale
- Fiche sanitaire de liaison
- N° allocataire CAF ou avis d'imposition pour les familles hors CAF



Accueil périscolaire